

Le bulletin

à la recherche d'un nom



Vol. I , éd. 3
Hiver 2008

« Le lac Mégantic », Pierre Charland © Le Québec en images, CCDMD

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Une année 2008 qui débute à grande vitesse!

Russell Gilbert, président
president@cobaric.qc.ca

Tout d'abord, je voulais profiter de l'occasion pour vous souhaiter, au nom du conseil d'administration du COBARIC, de ses employés et en mon nom personnel, une bonne année 2008. Nous espérons que cette nouvelle année vous apportera bonheur, santé et prospérité.

La nouvelle année commence sous le signe du changement au COBARIC. En effet, Mme Annie Ouellet, coordonnatrice depuis l'été 2006, entreprend un congé de maternité. Vous pouvez lire, ci-dessous, l'article qu'elle a écrit à ce sujet. Toutefois, cela ne veut pas dire que le Comité est en dormance, loin de là! L'équipe termine actuellement la production de l'*Atlas hydrogéologique* dans le cadre du Projet eaux souterraines de la Chaudière (PESC) et travaille sans relâche afin de terminer le projet le 31 mars 2008. Une conférence de presse vous informera des principaux résultats et ces informations vous seront également communiquées dans la prochaine édition du bulletin de liaison du COBARIC.

D'autres dossiers sont en préparation: les cyanobactéries, la mise à jour du *Plan directeur de l'eau*, la réalisation d'un concours dans les écoles figurent parmi les nombreux projets pour lesquels l'équipe travaillera au cours de l'année 2008.

Remplacement temporaire à la coordination

Annie Ouellet, coordonnatrice
aouellet@cobaric.qc.ca

Je souhaite vous informer que je quitte temporairement le COBARIC pour entreprendre un congé de maternité. Ainsi, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2008, veuillez vous adresser à Mme Stéphanie Bouchard, technicienne en bureautique qui s'assurera de transmettre votre demande à un membre de notre équipe. Pour la période du 1^{er} avril au 21 septembre 2008, Mme Anabel Carrier assumera la coordination par intérim.

Il me fera plaisir de vous retrouver dès le 22 septembre 2008.

Rencontre des organismes de bassin versant du Québec

Annie Ouellet, coordonnatrice
aouellet@cobaric.qc.ca

Les 18 et 19 octobre dernier, une rencontre du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) s'est tenue à Essipit, aux Escoumins, à laquelle 28 des 40 organismes membres, dont le COBARIC, étaient présents. Cette rencontre a été une occasion d'échanger avec les autres organismes de bassin versant (OBV) sur la problématique des cyanobactéries qui touchent plusieurs bassins versants du Québec.

Entre autres, le plan stratégique de lutte contre les cyanobactéries et le rôle des OBV nous ont été présentés, le partage des responsabilités entre les divers intervenants a été discuté, la mise en place de comités locaux de bassin versant et le rôle de soutien de l'organisme de bassin versant ont été abordés. Finalement, des exemples de plan d'action contre les cyanobactéries et leur mise en œuvre, par nos collègues des autres bassins versants, nous ont été présentés afin de mieux nous outiller à partir d'exemples concrets.

La prochaine rencontre des OBV se tiendra les 31 janvier et 1^{er} février 2008, dans la région de Québec.

Cyanobactéries: mise à jour des lacs touchés pour l'année en cours

Au 1^{er} décembre 2007, sept lacs de notre bassin versant ont été touchés par les cyanobactéries:

- Lac aux Cygnes (Saint-Benoît-Labre et Saint-Victor) - 3 juillet 2007.
- Lac Fortin (Saint-Victor) - 3 juillet 2007.
- Lac Bolduc (Sainte-Marguerite) - 4 juillet 2007.
- Lac Portage— (Saint Théophile) - 28 août 2007.
- Lac Drolet (Lac-Drolet) - 11 septembre 2007.
- Lac Mégantic (Frontenac, Lac-Mégantic, Marston, Piopolis et Saint-Augustin-de-Woburn) - 19 octobre 2007.
- Lac aux Araignées (Frontenac) - 14 novembre 2007.

Nous avons déjà contacté les intervenants des lacs concernés afin de les informer des actions que nous entendons prendre en 2008.

Si vous constatez la présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries sur un plan d'eau, il est impératif de contacter la [direction régionale](#) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ou, en dehors des heures de bureau, Urgence-Environnement au numéro suivant: 1-800 694-5454.

Nous vous prions de contacter M. [Sébastien Béchard](#) si vous avez des questions concernant le dossier des cyanobactéries.

Les eaux souterraines, une ressource vitale pour le bassin versant !

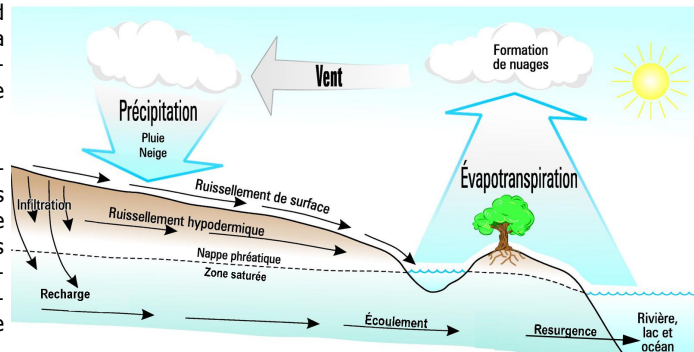
Saviez-vous que 65% de la population du bassin versant de la rivière Chaudière s'alimente en eau potable à partir des eaux souterraines ?



Puisque l'eau souterraine est la principale source d'alimentation en eau potable pour le bassin versant, il est primordial de bien connaître cette ressource afin d'en privilégier une utilisation adéquate et durable.

Contrairement à la croyance populaire, l'eau souterraine n'est pas localisée dans des rivières ou des lacs dissimulés sous la surface. À partir d'une certaine profondeur, qui est généralement de l'ordre de quelques mètres au Québec, l'eau est omniprésente au sein des fractures des roches et des interstices du sol (espaces entre les grains de sable et de gravier). C'est un peu comme lorsqu'on arrose une plante : l'eau que l'on verse à la surface s'infiltré dans la terre et descend jusqu'au fond du pot. Si on met assez d'eau, il y aura un horizon de terre saturée d'eau à la base du pot, alors que la partie au-dessus sera humidifiée, mais contiendra encore de l'air. La zone saturée d'eau correspond à ce que l'on nomme l'aquifère.

Cette eau souterraine constitue une ressource naturelle qui subit un renouvellement lent, mais continu. En effet, elle est alimentée par la portion des précipitations qui s'infiltré dans le sol. Sitôt la zone saturée atteinte, cette eau entreprend un parcours plus ou moins long qui pourra durer plusieurs jours, voire plusieurs années ou plusieurs siècles, et l'amènera à faire résurgence dans les rivières, lacs et océans, qui constituent les eaux de surface. L'eau souterraine est donc une ressource naturelle renouvelable étroitement liée avec les eaux de surface.



Source: modifiée de MDDEP 2006

En faisant résurgence dans les eaux de surface, l'eau souterraine permet le maintien du niveau de base des cours d'eau et des lacs, et la survie des espèces qui y vivent (faune et flore). Cette fonction « écologique » de l'eau souterraine démontre que son utilité ne se limite pas aux activités humaines.

Ne manquez pas la prochaine capsule d'information consacrée aux ouvrages de captage des eaux, c'est-à-dire comment l'eau passe des profondeurs de la terre au robinet.

Pour en savoir davantage sur le Projet eaux souterraines de la Chaudière (PESC), vous pouvez consulter le site Internet du COBARIC : www.cobaric.qc.ca.

Rappelons que, pour la réalisation de ce projet, les Fédérations de l'UPA de la Beauce, de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic ont obtenu une contribution financière du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) grâce au Programme d'approvisionnement en eau Canada-Québec, une initiative fédérale-provinciale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. La réalisation de l'étude a été confiée au Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC). Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, la Commission géologique du Canada, Secteur des sciences de la terre de Ressources naturelles Canada, de même qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada sont également partenaires de ce projet.

Présence du COBARIC au Carrefour Terraterre

Les 12, 13 et 14 octobre dernier, le COBARIC a animé un stand au Campus Notre-Dame-de-Foy pour la première édition du Carrefour Terraterre. Nous désirons remercier chaleureusement l'équipe qui nous a accueilli pour cette première expérience, de même que toutes les personnes se sont informés sur le COBARIC, le PESC ou le dossier des cyanobactéries. Cette expérience enrichissante nous a permis de rencontrer une centaine de personnes durant la fin de semaine.



Félicitations aux organisateurs pour cette initiative originale dans la région!

Carrefour des activités

Aucune activité n'a été répertoriée actuellement.

Faites-nous part d'une activité liée à l'eau et qui se déroule sur le territoire du bassin versant: sbechard@cobaric.qc.ca.

Le Saviez-vous ?

Le bassin versant de la rivière Chaudière compte **236 lacs** qui couvrent une superficie totale de 62 km². Quinze des vingt principaux lacs se trouvent en amont de Saint-Georges. La quasi-totalité de ces lacs ont une superficie inférieure à 10 km². Les lacs ayant les plus grandes superficies sont les suivants: lac Mégantic (Frontenac, Lac-Mégantic, Marston, Piopolis et Saint-Augustin-de-Woburn) (26,4 km²), lac aux Araignées (Frontenac) (8,7 km²) et lac Portage (Saint-Théophile) (3,8 km²) (PDE p.9).

Pour nous joindre

Commentaires généraux (COBARIC) :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: cobaric@cobaric.qc.ca

Rédaction :

Sébastien Béchard, responsable des communications
Téléphone: 418 389-0151
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: sbechard@cobaric.qc.ca